



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CLUSES ARVE & MONTAGNES
ET LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES
SOUTIENNENT L'ACQUISITION DES VÉHICULES
PROFESSIONNELS À FAIBLES ÉMISSIONS

FONDS AIR VÉHICULES

POUR LES PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS



BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE
DE 3 000 À 5 000 EUROS
PAR VÉHICULE



NOTRE ENVIRONNEMENT EST UNE FORCE FRAGILE, PRÉSERVONS LE !



Une question? Contactez-nous !

04 57 54 22 00 // environnement@2ccam.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FONDS AIR VÉHICULES

POUR LES PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS



SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

Mon véhicule circule sur le territoire de la 2CCAM*

NON →

Je ne suis pas éligible

OUI ↓

Je fais partie de la liste des bénéficiaires éligibles (cf tableau ci-contre)

NON →

Je ne suis pas éligible

OUI ↓

L'achat concerne un véhicule neuf GNV ou électrique dont le PTAC est inférieur à 2,5t

L'achat concerne un véhicule neuf GNV ou électrique dont le PTAC est compris entre 2,5t et 7t



Je suis éligible à une aide de 3000 EUROS



Je suis éligible à une aide de 5000 EUROS

1)

Je télécharge mon dossier sur :

WWW.2CCAM.FR



2)



Je dépose mon dossier à :

2CCAM
Fonds Air Véhicules
3 rue du Pré Bénévix
74300 CLUSES

Ou par mail à
environnement@2ccam.fr

LES BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES SONT

Micro entreprise/TPE
(Très Petite Entreprise)

Effectif inférieur à 10 salariés

Chiffre d'affaires annuel ou total du bilan < 2M€

PME (Petite et Moyenne Entreprise)

Effectif compris entre 11 et 249 salariés

2 M€ < Chiffre d'affaires annuel < 50 M€
ou
2 M€ < total bilan annuel < 43 M€

Les indépendants

Les professions libérales

Les associations